

Association Syndicale Libre **AGO du 8 Mars 2012**
Joli-Pré

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de l'AGO qui s'est tenue le 8 Mars 2012 à la Maison de la Bretonnière.

Le total des présents et représentés s'élevant à 55 (35 présents, 20 pouvoirs), le quorum étant finalement atteint, le Président a déclaré la séance ouverte à 21h15. (45 mins de retard sur l'horaire officielle)

Grégory LUQUET
Président de l'ASL Joli Pré pour l'année 2011

Pierre Le Pallec
Trésorier de l'ASL Joli Pré pour l'année 2011

ANNEE 2011

Rapport moral 2011

Le Bureau a commenté le rapport moral pour l'année écoulée et a présenté les tâches effectuées par celui-ci.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Informations Diverses

- Fête de joli-pré : La résidence fête cette année ses 40 ans, le comité des fêtes recherche des volontaires pour organiser cette fête. Contact : Chantal DASSIN
- Cambriolage : Le bureau rappelle les consignes de sécurité remontées par la police municipale à savoir, fermer les volets avant et arrière même pour de courtes absences.
- Fibre optique : Le déploiement est en cours, mais prend du retard.

Questions/réponses :

- Demande de sel et/ou de déneigement.
Le bureau prendra contact avec le prestataire pour l'entretien des espaces vert afin de déterminer une prestation. L'achat et le stockage de sel par le bureau sera étudié, mais semble peu réaliste.
- Remarque anonyme faite par un propriétaire sur le stationnement
*Le stationnement dans les rues est réglementé et ne doit pas gêner les entrées et sorties des parkings privés, les parkings de la rue Jasmin et de la rue des tulipes sont à disposition des copropriétaires, n'hésitez pas à les utiliser, **sauf les places numérotées.***
- Demande de faire tailler les végétaux coté Repotel.
Le Bureau prendra contact avec Repotel (une nouvelle fois) afin de faire tailler les végétaux.
- Demande pour 2 commissaires aux comptes, un président de séance et 2 scrutateurs.
*Le bureau refuse au titre des usages mais a entendu la demande.
Sur la convocation à la prochaine AGO, il sera demandé à 2 volontaires de bien vouloir valider les comptes en amont de l'AGO. (RDV sur la convocation)
De plus, lors de la prochaine AGO, 2 personnes dans l'assistance serviront de scrutateurs pour les votes.*
- Demande pour rappel de tenir les chiens en laisse
Le bureau rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte de la

copropriété, et que leurs déjections doivent être ramassées.

- Plusieurs demandes pour l'entretien des maisons :
*Le bureau rappelle l'obligation d'entretenir les maisons et les jardins.
Le bureau va organiser des commandes groupées de peinture de contour de fenêtre,
de peinture de cheminée, ainsi que de bandeaux de toit.*

Rapport commission finances année 2011 (voir page suivante)

Présentation et approbation du bilan 2011. Ce bilan est approuvé à l'unanimité.

Le quitus est prononcé.

SUIVI DES DEPENSES - RECETTES BUDGET 2011

DEPENSES	2009	2010	BUDGET 2011	2011	ECARTS 2011
FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
Impôts	3 882	4 094	4 100	4 196	96
Assurance	132	143	150	140	-10
Entretien borne à incendie	165	163	170	170	0
EDF	526	540	600	531	-69
Frais de bureau	75	131	150	204	54
Entretien reseaux	1 361	1 391	1 400	1 433	33
Entretien espaces verts	3 417	3 417	3 500	3 417	-83
Entretien jeux et cabane	1 888	430	1 000	914	-86
Entretien des rues / fissures	689	571	500	211	-289
Travaux imprévus ou conseil juridique	3 304	1 418	2 000	774	-1 226
Gardiennage	1 090	364	1 500	0	-1 500
PROJET AMELIORATION					
jeux enfant + bancs + table		7 916			0
plantations coulée verte		1 214			0
bancs coulée verte + aire de jeux	1 766				0
Developpement durable		2 500	3 750	3 750	0
Rénovation grillages		3 350			0
Remplacement barrières coulée verte			2 800	0	-2 800
Eclairage Coulé verte			2 500	2 430	-70
TOTAL DES DEPENSES	18 294	27 642	24 120	18 170	-5 950
RECETTES					
Cotisations	19 400	19 400	19 400	19 200	-200
Produits financiers et autres recettes	958	1 075	1 200	1 009	-191
TOTAL DES RECETTES	21 166	20 475	20 600	20 209	-391
RESULTAT	2 542	-7 167	-3 520	2 039	5 559
DISPONIBILITES (livret)	53 662	47 362		50 371	

ANNEE 2012

Projets 2012 soumis à vote : (voir présentation des projets dans la convocation)

Autorisation donné au bureau pour rétrocéder la zone AC306

Montant du projet : 0 €.

Résultat du vote : OUI : 54 NON : 1 Abstentions : 0

Projet accepté

Entretien peinture cabane et banc :

Montant du projet : 1750 €.

Résultat du vote : OUI : 55 NON : 0 Abstentions : 0

Projet accepté

Installation d'un second lampadaire derrière le Repotel.

Montant du projet : 2600 €.

Résultat du vote : OUI : 51 NON : 4 Abstentions : 0

Projet accepté

Montant de la cotisation 2011 à 220 €

Résultat du vote : OUI : 54 NON : 0 Abstentions : 1

La cotisation 2012 est approuvée

Présentation du budget 2012 (voir page suivante)

Le budget 2012 est présenté et voté à main levée.

Le budget présenté est approuvé à l'unanimité.

La cotisation 2012 est de 220 €, et sera appelée début Avril.

(Nous rappelons qu'en cas de difficultés financières, nous pouvons convenir d'un étalement).
Faute d'un accord préalable, des « frais de gestion » seront appliqués, comme prévu dans le cahier des charges.

Présentation du budget 2013 (voir page suivante)

Le projet de budget 2013 est présenté pour information.

Il sera modifié si nécessaire et formellement approuvé lors de la prochaine AG .

BUDGET 2012/2013

DEPENSES

FRAIS DE FONCTIONNEMENT COURANTS

	2 012	2 013
Impôts	4 100	4 300
Assurance	150	200
Borne d'incendie	170	180
EDF	600	800
Frais de bureau	150	250
Entretien reseaux	1 400	1 600
Entretien espaces verts	3 500	3 600
Entretien jeux	1 000	1 000
Entretien des rues / fissures	500	500
Travaux urgents et / ou conseil juridique	2 000	2 000
Gardiennage	1 500	1 500

REPRISE PROJET 2010

Remplacement barrière coulée verte	2 800	
------------------------------------	-------	--

Projets 2011

Eclairage Passage Coulée verte	2 600	
Peinture Bancs/Cabane	1 750	
Provision pour projets 2013		3 000

TOTAL DES DEPENSES

22 220

18 930

RECETTES

Cotisations à 220 Euros	21 340	21 340
Produits financiers et autres recettes	1 000	1 000

TOTAL DES RECETTES

22 340

22 340

RESULTAT

120

3 410

Disponibilité livret prévisionnelle

50 491

53 901

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Sandrine Martinet et Chantal Dassin ont donné leur démission.

Merci à elles d'avoir consacré un peu de leur temps pour notre collectivité.

Les autres membres du bureau n'ayant pas terminé leurs mandats et ne démissionnant pas, sont de fait membres du bureau.

Françoise Catherin se déclare candidate et est élue à l'unanimité.

Tous les sujets à l'ordre du jour étant couverts et l'assemblée n'ayant plus de questions ou remarques, le Président clôt la séance à 23h45.

CONSTITUTION DU NOUVEAU BUREAU

Suite à l'AGO le nouveau bureau s'est réuni afin de déterminer la répartition des rôles.

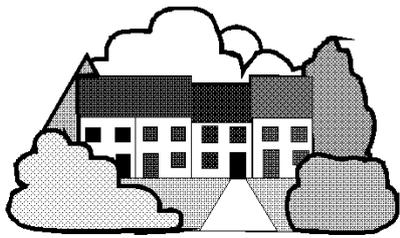
Le résultat des votes est le suivant :

Composition du nouveau bureau :

Prénom	NOM	adresse	Role
Pascal	BRALANT	1 rue JASMIN	Vice-Président
Valery	GIORZA	19 rue JASMIN	
Jean-Marie	LCHATRE	33 rue JASMIN	Secrétaire
Pierre	LE PALLEC	2 allée des CAPUCINES	Trésorier
Sébastien	LEPETIT	8 rue JASMIN	
Gregory	LUQUET	2 rue JASMIN	Président
Françoise	CATHERIN	12 rue JASMIN	Vice-Secrétaire
Marc	PARIENTE	10 rue des TULIPES	Vice-Trésorier
Christiane	VUILLAUME	39 rue A. de VIGNY	

Les clefs de la cabane sont chez :

Pascal BRALANT, Grégory LUQUET, Chantal DASSIN



*Association Syndicale Libre
Joli-Pré*

Pierre Le Pallec
Trésorier ASL Joli Pré
2 Allée des capucines
78 960 Voisins le Bretonneux

Voisins, le 26 mars 2012

APPEL DE COTISATION 2012

Madame, Monsieur,

L'assemblée générale ordinaire de l'Association Syndicale Libre de Joli Pré, réunie le 8 mars 2011, a fixé à **220 euros** le montant de la cotisation annuelle 2012.

Conformément à l'article 11 de notre cahier des charges, vous êtes redevables du paiement intégral des cotisations dans le mois qui suit l'A.G.O. (décision du 3 avril 1998).

Par conséquent, je vous demande de bien vouloir me faire parvenir votre règlement à l'ordre de " ASL Joli Pré " avant **le 16 Mai 2012**.

Vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre Le Pallec
Trésorier